



# Les mentions obligatoires pour les audits incitatifs

Certains parcours d'aides financières appelés « Rénovation globale » permettent d'obtenir des forfaits d'aides très incitatifs, mais imposent un gain énergétique d'au moins 55% validé par un audit énergétique. Pour être conforme, et être accepté, cet audit incitatif doit comporter les mentions suivantes.

## Auditeur et rapport d'audit

- SIRET, raison sociale et n° RGE de l'auditeur
- Date et référence du rapport
- Nom du logiciel utilisé
- Date et numéro de version du logiciel
- Signature de l'auditeur (ex : page de couverture)

## Annexes

- Liste des préconisations de maintenance et d'entretien (coûts estimés et des économies attendues)
- Liste des éco-gestes
- Glossaire technique
- Liste des dispositifs d'aides financières nationales et locales

## Etat initial

- Descriptif et état des lieux (année de construction, nombre d'étages, photos des parois et des systèmes, surface habitable, état existant et défauts identifiés, mode de chauffage et production de chaleur, coûts de factures d'énergie)
- L'estimation des consommations annuelles pour les 5 usages (chauffage, refroidissement, eau chaude, auxiliaire et éclairage)
- Classement dans les étiquettes énergie et climat (pour les 5 usages)
  - Les Consommations en Energie Primaire (CEP) :
    - en kWhEP/m<sup>2</sup>.an pour les 3 usages (chauffage, refroidissement et production d'eau chaude sanitaire)
    - en kWhEP/m<sup>2</sup>.an pour chacun des usages
  - Les Consommations en Energie Finale (CEF) :
    - en kWhEF/m<sup>2</sup>.an pour les 3 usages (chauffage, refroidissement et production d'eau chaude sanitaire)

- L'émission annuelle des gaz à effet de serre en kg CO<sub>2</sub> / m<sup>2</sup>.an pour l'ensemble des 3 usages (en CEP)

Les étiquettes de classement (pour les 3 usages) :

- Energie (CEP en kWhEP/m<sup>2</sup>.an)
- Climat (GES en kg CO<sub>2</sub> /m<sup>2</sup>.an)

## Scénario de travaux

Au moins les 2 scénarios suivants :

- Un gain de 30% minimum (en une seule étape) sur les consommations (CEP en 3 usages) avec un résultat obligatoirement inférieur à 330 kWhEP/m<sup>2</sup>.an
- Un niveau BBC (en quatre étapes max.) avec un ordre de priorité visant à optimiser les travaux, à ne pas compromettre les étapes à venir et à ne pas générer de pathologies.

Pour chaque scénario :

- Les CEP (en kWhEP/m<sup>2</sup>.an) totales et pour chacun des 3 usages
- Les CEP (en kWhEP/an) totales pour les 3 usages
- Les CEF (en kWhEP/m<sup>2</sup>.an) totales pour les 3 usages
- Les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an pour les 3 usages
- Les classements dans les étiquettes énergie et climat
- Le gain énergétique (en % et en kWhEP/an) pour les 3 usages
- Les économies en énergie (en kWhEP/an) et en euros
- L'estimation des coûts de chacun des travaux (en euros)
- Les critères de performance de chacun des travaux
- Le dimensionnement du générateur de chauffage
- Les aides financières mobilisables
- Le retour sur investissement (en année) et euros gagnés par rapport à l'euro investi.

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT - Nancy Grands Territoires

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54 000 NANCY • Tél. : 03.83.37.25.87 • info@alec-nancy.fr • www.alec-nancy.fr   